

DEC212570DR02

Décision portant nomination de Mme Julie Carimalo aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UAR2205 intitulée Centre national de compétences en Nanosciences (C'Nano)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC201518DGDS du 18/12/2020 nommant Mme Corinne Chanéac directrice de l'unité n°2205 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 22/01/2020 ;

Considérant que Mme Julie Carimalo a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Centre du CNRS du 18/05/2021 au 20/05/2021 et du 15/06/2021 au 17/06/2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Julie Carimalo, ingénieur de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS n°2205, à compter du 18/06/2021.

Mme Julie Carimalo exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Julie Carimalo est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22/07/2021

La directrice de l'unité
Corinne Chanéac

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

